

Dossier de l'OHI n° S1/6100/2020

LETTRE CIRCULAIRE DE L'ASSEMBLEE N° 13
7 janvier 2020

2^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE DE L'OHI (A-2)

Monaco, 21-24 avril 2020

SELECTION DU PRESIDENT DE LA 2^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE DE L'OHI

Références :

- A. Lettre circulaire de l'Assemblée n° 9 du 14 octobre 2019 - *Sélection du président de la 2^{ème} session de l'Assemblée de l'OHI.*
- B. Règles de procédure de l'Assemblée de l'OHI (règle 14)

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. La lettre circulaire de l'Assemblée n° 9 (cf. référence A) invitait les Etats membres à soumettre des candidats ayant le profil requis pour l'élection du président de la 2^{ème} session de l'Assemblée de l'OHI. A l'époque, le Secrétariat avait identifié que le capitaine de vaisseau M.C.J. (Marc) van der Donck, Directeur du Service hydrographique de la marine des Pays-Bas, était un candidat dont les qualifications correspondaient au profil requis, et qu'il avait annoncé être prêt à présider l'Assemblée.
2. Les commentaires reçus en réponse à la référence A sont favorables au capitaine de vaisseau van der Donck et aucune autre candidature n'a été soumise. Il n'est donc par conséquent pas nécessaire de procéder au vote par correspondance prévu à la référence B [règle 14 (b)]. La nomination du capitaine de vaisseau van der Donck en tant que président élu sera soumise à confirmation par la 2^{ème} session de l'Assemblée, conformément à la référence B [règle 14 (f) (i)], à l'ouverture de la première séance plénière le mardi 21 avril 2020.
3. Le Secrétariat félicite le capitaine de vaisseau M.C.J. (Marc) van der Donck pour sa nomination en tant que président de l'Assemblée. Le Secrétariat organisera une réunion préparatoire avec le capitaine de vaisseau van der Donck en temps opportuns afin d'examiner les procédures et dispositions de l'Assemblée, en vue de la préparation de l'Assemblée.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,



Dr Mathias JONAS
Secrétaire général